



ACCUEIL LOISIRS JEUNES

11-14
ANS



PROJET PÉDAGOGIQUE
ÉTÉ 2024

PROPOSÉ PAR

DE 10 À 25 ANS
ESPACE
JEUNES
BESOIN D'AIDE
ENVIE DE BOUGER

Table des matières

1) L'accueil de loisirs jeunes de Die.....	3
1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD.....	3
1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ).....	3
1.3 L'Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes (ALEJ).....	3
2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques.....	7
2.1 Le projet éducatif de l'organisateur.....	7
2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ.....	7
3) Le projet de fonctionnement.....	9
3.1 Principes de vie.....	9
3.2 Une journée type à l'accueil de loisirs jeunes de Die.....	9
3.3 Projet d'animation et activités.....	11
4) L'équipe.....	11
4.1 Composition et fonctions.....	11
4.2 Fonctionnement d'équipe.....	12
4.3 Formation.....	13
5) Évaluations.....	13
5.1 Evaluation du projet.....	13
5.2 Evaluation de l'équipe.....	13

Ce projet pédagogique est à destination des enfants et des familles pour leur permettre de découvrir les caractéristiques de l'accueil de loisirs jeunes (11-14 ans) de Die, les intentions éducatives de l'organisateur, les objectifs pédagogiques visés, le projet de fonctionnement, la composition de l'équipe et les modalités d'évaluation. Il est aussi élaboré et partagé par l'équipe pédagogique qui s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour sa réalisation. De plus, il s'agit d'un outil de travail amené à être modifié au cours de la période.

1) L'accueil de loisirs jeunes de Die

1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD

L'Espace Social et Culturel du Diois, Place de l'évêché, 26150 DIE

Tel (accueil ESCDD) : 04 75 22 20 45 // Tel (centre de loisirs Die) : 04 75 22 30 75

L'ESCDD est l'organisateur légal de l'accueil de loisirs. C'est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, agréée éducation populaire et affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de France. Le numéro Jeunesse et Sports de l'organisateur est 026ORG0080. L'ESCDD souscrit à une assurance en responsabilité civile pour ses ACM (accueils collectifs de mineurs) à la MAIF sous le contrat 1000667D.

L'association agit sur la qualité des relations, sur l'émergence de projets collectifs, sur la création de services ou d'activités qui vont permettre à chacun de rencontrer d'autres personnes, de vivre des loisirs, de trouver des solutions dans sa vie quotidienne - le tout dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ)

L'Espace Jeunes est un secteur de l'ESCDD, se caractérisant par une équipe de 5 salariés permanents (dont 2 éducatrices en charge de la prévention, 1 animatrice en charge de l'animation de proximité et 2 animatrices jeunesse en charge de l'accueil de loisirs), des locaux adaptés et agréables, un accès à une mobilité facilitée (3 minibus).

L'Espace Jeunes est un espace ouvert à chaque individu, âgé de 10 à 25 ans, mais régi par des règles de vie en collectivité. Il propose trois type d'accueils :

- Accueil loisirs : des jeunes de 11 à 14 ans dans la limite de 16
- Accueil libre : des jeunes de 11 à 25 ans
- Accueil sur RDV (prévention, accompagnement) : jeunes de 11 à 25 ans et/ou familles pour des RDV individuels pouvant être confidentiels ou des accompagnements de projets collectifs

1.3 L'Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes (ALEJ)

Place de l'Evêché, 26150 DIE Tél : 07 57 41 32 76

- **Les publics accueillis**

Les jeunes âgés de 11 à 14 ans y sont accueilli.es (possibilité d'accueil à partir de 10 ans pour faire passerelle avec l'enfance ou jusqu'à 15 ans pour finir l'année, nous contacter).

Ces jeunes sont en grande partie habitants de Die, des communes du diois, ou encore de passage dans la région (vacances, garde alternée chez un parent).

Nous accueillons jusqu'à 16 jeunes du lundi au jeudi et jusqu'à 18 jeunes sur le format des soirées du vendredi. Le stage est pour 12 jeunes et le séjour pour 10.

Toustes sont accueilli.es en tant que jeune avec leurs propres besoins spécifiques, envies, savoirs, vécu, religion, culture, différences et fragilités. Dans une démarche d'inclusion l'environnement et les outils utilisés sont pensés pour accueillir de la même manière chacun.e.

- **Périodes d'ouverture, temps d'accueil**

Un accueil libre est proposé les mercredis après-midi en période scolaire, des activités à la journée durant les vacances scolaires à Die ainsi que des stages et séjours.

Pour cette période l'ALEJ (Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes) sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024. Avec un stage "Comédie musicale" du 15 au 19 juillet et un séjour en camping au lac du Bourget du 26 au 28 août.

Pour l'Accueil de loisirs, les horaires d'ouverture sont de 9h à 18h les lundis et mercredis (jours de sorties), de 10h à 17h les mardis et jeudis (accueil de loisirs à Die) et de 14h à 21h les vendredis (soirées).

Les inscriptions se font à la journée (pour l'ensemble de la période).

Pour le stage, les jeunes seront en accueil de loisirs de 10h à 13h puis en stage avec les intervenantes de 13h à 17h tous les jours de la semaine, sauf le vendredi qu'ils passeront avec les intervenantes dès 10h et jusque 19h (spectacle prévu à 18h).

Les inscriptions se font pour la semaine complète.

Pour le séjour, rendez-vous le lundi 26 août à 8h30 et retour prévu le mercredi 28 août à 20h.

Les inscriptions se font pour les trois jours.

- **Repas et goûters**

Les jeunes doivent arriver le matin avec leur repas du midi conditionné si possible en glacière. Nécessité d'apporter un repas froid les lundis et mercredis (jours de sorties). Concernant le repas du vendredi soir, il est inclus dans la journée et confectionné par les jeunes.

Les goûters sont communs et fournis par le centre de loisirs.

- **Les modalités d'inscription**

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de l'accueil de l'ESCDD à Die ou via l'espace famille iNoé disponible sur : <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

Les documents à fournir sont :

- Règlement du montant de l'adhésion annuelle à l'association ESCDD
- Règlement complet du montant des journées
- Dossier d'inscription Accueil de loisirs Jeunes
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Justificatifs des vaccins obligatoires en accueil collectif de mineur (DTP : Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite) OU justificatif de contre-indication médicale rédigée par un médecin
- Ordonnances médicales obligatoires pour les traitements en cours (sans ordonnance, les médicaments ne pourront en aucun cas être administrés)

Le règlement des journées/semaine est nécessaire pour valider l'inscription et les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial avec 9 tranches de quotient. Comment régler ? Par CB en ligne sur l'Espace Famille ; ou par CB, chèque, ou espèces à l'accueil de l'ESCDD.

Les familles bénéficiaires de bons VACAF ou MSA doivent nous les transmettre afin de pouvoir bénéficier d'une réduction supplémentaire. Pour la MSA, les parents doivent fournir l'attestation indiquant le montant quotidien de l'allocation.

Nous restons à l'écoute des familles pour lesquelles le prix resterait inaccessible : vous pouvez nous faire part de votre situation car des solutions existent.

Pour tous renseignements complémentaires sur les modalités d'inscription et d'annulation (des frais sont retenus) contacter le service d'accueil par téléphone au 04 75 22 20 45, par mail à contact@escdd.fr ou via le site internet <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

Tableau récapitulatif :



JE M'INSCRIS ! LES ÉTAPES-CLÉS	STAGE DU 15 AU 19 JUILLET	ACCUEIL DE LOISIRS DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT	SÉJOUR DU 26 AU 28 AOÛT
1 - CONDITIONS D'ACCÈS	J'ai <u>entre 11 et 14 ans</u> . J'ai réglé mon <u>adhésion</u> pour la saison (valable du 1er septembre au 31 août)		
2 - DEMANDE D'INSCRIPTION	Je fais ma demande d'inscription. Je reçois la validation par l'ESCDD		
3 - ENVOI DES DOCUMENTS	Je fournis mon dossier d'inscription <u>complet</u> (fiche d'inscription + justificatif ressources + vaccin DTP...) Je reçois la validation de mon dossier complet par l'ESCDD.		
4 - RÉSERVATION DES JOURNÉES	J'effectue ma réservation pour la semaine complète	J'effectue mes réservations de journées	J'effectue ma réservation
5 - RÈGLEMENT (VALIDE LA RÉSERVATION)	Tarif selon quotient familial de 120 € à 236 € Aides vacances possibles	Tarif selon quotient familial de 7 € à 21 € Aides vacances possibles	Tarif selon quotient familial à de 100 € à 196 € Aides vacances possibles
6 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS	La veille à 12 h (en jours ouvrés) du début du stage	La veille à 12 h (en jours ouvrés)	Au moins 10 jours avant le jour du départ
C'est parti ?	Rendez-vous sur l' <u>Espace Famille</u> - www.escdd.fr ou à l'accueil de l'ESCDD - 3 place de l'évêché 26150 DIE - 04.75.22.20.45 - contact@escdd.fr		

- **Les locaux, le matériel pédagogique, les moyens de transport**

« LA MAISON AUX VOILETS BLEUS »

Le voilà, c'est chez nous et c'est chez vous les jeunes ! L'Espace Jeunes, c'est la maison aux volets bleus. Un rez-de-chaussée, deux portes un peu cachées, un grand escalier de pierre coiffé d'une barrière multicolore, une terrasse ensoleillée, à l'étage les bureaux et une belle cuisine pour se régaler. A quelques minutes à pied du Collège de Die, l'Espace Jeunes est avant tout un lieu d'accueil destiné aux jeunes de 10 à 25 ans. Vous pouvez venir seul.e ou en groupe.

Au rez-de-chaussée :

- une salle voûtée pour jouer à des jeux de société, créer, dessiner, bricoler, faire des ateliers, de la musique...
- un salon pour manger, chiller, lire, papoter, faire des jeux, une recherche sur l'ordi et cuisiner ...

A l'étage :

- une belle cuisine pour se retrouver, pâtisser, organiser des réunions.
- 2 bureaux pour le travail de l'équipe et l'accompagnement administratif et/ou de projet, entretien individuel.

En espaces extérieurs attenants il y a la terrasse et devant l'accueil de loisirs. Mais heureusement, à quelques minutes à pied se trouvent les bords de rivière, la forêt avoisinante et la possibilité de faire des activités et jeux sportifs sur l'aire gazonnée à côté du city stade.

Le matériel pédagogique est composé de :

- Papeterie, matériel et autres consommables nécessaires à des activités de création, bricolage et manuelles
- Jeux de société, baby-foot, billard et d'extérieur
- Livres, revues, BD
- Matériel de cuisine pour préparer des goûters/repas avec les enfants.

Pour le transport lors des sorties, l'ESCDD met à disposition des minibus de 9 places, conduits par les membres de l'équipe pédagogique.

● **Les activités**

La majorité des activités proposées au cours de la semaine sont regroupées sous un projet d'animation thématique. Cela permet aux jeunes et aux familles de suivre la semaine avec un fil conducteur. Les activités proposées par les animateurices au centre de loisirs sont variées : artistiques, créatives, d'expression, sportives, jeux de société, lecture...

Cependant le loisir est défini comme une activité non contrainte, au sein de laquelle le jeune peut s'épanouir et s'amuser. Ainsi l'animateurice attise la curiosité, l'incite à essayer et découvrir de nouvelles pratiques, sans le contraindre. Si le jeune ne souhaite pas participer, un temps de rêverie, de réflexion, de repos ou d'expression lui sera proposé, considéré comme une activité à part entière lui permettant de structurer ses pensées, de développer son imaginaire et plus largement de se construire. Cependant il est rappelé que l'inscription à l'accueil de loisirs de l'espace jeune doit se faire sur le bon vouloir du/ de la jeune.

Des sorties (avec déplacement en minibus) sont prévues les lundis et mercredis sur l'ensemble de la période, se référer au programme pour connaître les destinations. Certains changements peuvent survenir mais ils seront communiqués au plus tôt.

Des soirées sont organisées par les jeunes les vendredis soirs, iels créent leur soirée et leur repas durant la journée d'accueil.

Lors de la période estivale des sorties à la piscine municipale, surveillée, de Die sont régulièrement mises en place, notamment les mardis et jeudis matin. C'est pourquoi il est demandé aux familles de prévoir un sac piscine complet (maillot de bain, serviette, casquette, crème solaire). Les animateurices surveillent et animent ces sorties, aussi bien dans l'eau qu'à l'extérieur du bassin.

Les activités spécifiques (stage de comédie musicale et via-ferrata) sont accompagnées par des professionnels qualifiés.

2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

2.1 Le projet éducatif de l'organisateur

L'accueil de loisirs a un rôle éducatif en complément des familles et de l'école. Les intentions éducatives de l'ESCDD s'orientent autour de trois axes fondamentaux qui ont été déclinés en différents objectifs pédagogiques, concrets et exploitables, à mettre en œuvre dans le cadre des accueils de loisirs et des séjours.

1. Accompagner l'individu à s'épanouir dans les différentes étapes de son développement du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

- Accompagner l'individu dans les différentes étapes de son enfance et de sa jeunesse afin de lui permettre de développer son pouvoir d'agir : favoriser son autonomie, son bien-être et s'épanouir.
- Mettre en place les conditions nécessaires au développement de ses compétences sociales, cognitives et émotionnelles : relation à l'autre, communication, connaissance de soi, pensée critique, pensée créative, résolution de problème, prise de décision ...

2. Accompagner la socialisation (en mettant en place les moyens de créer le lien) et sensibiliser à la citoyenneté.

- Faciliter le vivre ensemble dans les valeurs de la démocratie et des centres sociaux pour permettre à chacun de passer de l'individuel vers le collectif
- Faire l'expérience du civisme vers la citoyenneté.

3. Favoriser et permettre l'inclusion des différences.

- Proposer un accueil personnalisé permettant à chaque mineur une intégration au sein du groupe préservant son unicité.
- Travailler la capacité d'écoute en s'intéressant à ce que pensent et savent les autres et en acceptant le débat

2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ

L'ensemble de ces objectifs sont pris en considération, cependant pour la période de l'été 2024, l'équipe a choisi d'axer son travail sur 4 objectifs pédagogiques et de les décliner en moyens de mise en œuvre pour faciliter leur réalisation. Ces choix de mise en œuvre sont argumentés tout du long du projet de fonctionnement.

Objectifs pédagogiques	Mises en œuvre
------------------------	----------------

Développer son autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Temps libre dans la journée - Atelier cuisine - Se repérer en ville (lecture de carte / panneaux / gps) et prendre les transports en commun
Cultiver sa curiosité, sa débrouillardise et sa créativité	<ul style="list-style-type: none"> - Activités manuelles proposées pendant le temps calme - Stage de comédie musicale - Atelier de bricolage - Atelier d'initiation à de nouvelles techniques artistiques (collage, graffiti, land art)
Permettre l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des principes de vie du groupe - Responsabilisation sur l'ensemble des temps de vie quotidienne - Prise de décision collective
Valoriser les particularités et savoirs de chacun.e	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'expression en début d'activité - Organisation de soirées avec différents rôles et responsabilités à prendre - Temps de discussion thématique - Expression des talents lors du spectacle de comédie musicale et de l'exposition des oeuvres

De plus, ces objectifs sont travaillés de façon à être évalués par des critères définis en amont.

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation
Développer son autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et qualité des prises d'initiatives / propositions des jeunes - Nombre de recettes réalisées - Savent-iels lire une carte ? un gps ? - Les jeunes arrivent-iels à prendre les transports en commun (lecture d'horaires, prix, etc) ?
Cultiver sa curiosité, sa débrouillardise et sa créativité	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de nouvelles techniques artistiques ? - Combien de participant.es au stage comédie musicale ? Quelle qualité d'implication ? - Des jeux en bois / récup ont-ils été créés ? - Le centre est-il décoré avec de nouveaux éléments ?
Permettre l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de vie ont-ils été respectés ? - Comment ont-iels organisé les temps de vie quot ? - Quelles méthodes de prise de décision ont été expérimentées ?
Valoriser les particularités et savoirs de chacun.e	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que chacun.e a pu s'exprimer en collectif ? - Participation à la création des soirées ? - Ont-iels pu s'exprimer sur des thématiques propres à chacun.e ? - Les œuvres et créations des jeunes ont-elles pu être valorisées ? (exposition, spectacle)

3) Le projet de fonctionnement

3.1 Principes de vie

L'accueil de loisirs en général et plus précisément l'organisation de ses temps de vie collective permettent aux jeunes de vivre une expérience à petite échelle de vie en société.

Au début de la période des principes de vie du groupe sont élaborés collectivement. Certains sont essentiels et non négociables (non-violence, respect de l'autre et du matériel, sécurité...) mais les jeunes sont également amenés à réfléchir ensemble, plus largement, aux règles à respecter pour le bon fonctionnement du groupe et aux différentes responsabilités à assumer pour l'organisation du centre.

De plus, une boîte à téléphones est mise en place, les jeunes sont invité.es à déposer leur portable en arrivant le matin et à le sortir seulement en cas de nécessité. Cette démarche vise à expérimenter une vie quotidienne sans le réflexe des écrans.

Ces règles et responsabilités connues et acceptées par toutes deviennent alors un cadre commun qui donne des points de repères aux jeunes et à l'équipe. Elles sont affichées (écrites et illustrées) dans le centre pour qu'on puisse les comprendre et s'y référer.

En cas de non-respect, des sanctions correspondantes seront définies au préalable. Elles prendront la forme de réparations (symboliques comme des excuses ou matérielles comme le nettoyage/la réparation de dégâts). Elles seront appuyées sur les règles partagées, appliquées de la même manière à chacun.e et seront proportionnelles à la faute.

3.2 Une journée type à l'accueil de loisirs jeunes de Die

lundi - mercredi SORTIES		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueil tisane 9H - 9H30	Moment d'accueil et d'échange autour d'une boisson chaude Préparation / vérification des affaires	Préparation de la boisson chaude Accueil des jeunes Animation du temps de discussion Vérification des sacs
Trajet 9H30 -	Départ et temps de trajet variable selon la destination	Chargement du matériel / des goûters Installation des jeunes Conduite et gestion du trajet
Activité 10H30 - 12H	Activité sur place par intervenant.es ou l'équipe	Animation
Pique-nique 12H - 14H	Pique-nique et temps calme autonome en nature	Partage du temps de repas Proposition d'activités Temps de pause
Activité 14H - 16H	Activité sur place par intervenant.es ou l'équipe	Animation
Goûter 16H - 16H30	Goûter fourni par l'ALEJ / bilan de la journée	Partage du temps de goûter Animation du bilan

Trajet 16H30 - 18H	Départ et temps de trajet variable selon la destination	Chargement du matériel Installation des jeunes Conduite et gestion du trajet
Fin d'accueil 18H	Retour, rangement et fin d'accueil	Rangement Gestion du départ des jeunes

mardi - jeudi ALEJ		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueil tisane 10H - 10H15	Moment d'échange et d'accueil autour d'un petit déj Installation des affaires / repas au frigo	Préparation de la boisson chaude Accueil des jeunes Animation du temps de discussion Vérification rangement affaires
Regrou- pement 10H15 - 10H30	Regroupement et tour de parole Lancement de la journée	Distribution de la parole Introduction de la journée
Piscine 10H30 - 12H	Piscine de Die	Animation
Repas 12H - 14H	Repas et temps calme autonome (activités manuelles / lecture)	Partage du temps de repas Proposition d'activités Temps de pause
Activité 14H - 16H	Activité thématique de la semaine	Animation
Goûter 16H - 16H30	Goûter fourni par l'ALEJ / bilan de la journée	Partage du temps de goûter Animation du bilan
Fin d'accueil 16H30 - 17H	Rangement et fin d'accueil	Rangement Gestion du départ des jeunes

vendredi SOIRÉE		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueil 14H - 14H15	Moment d'échange et d'accueil (jeunes et familles) Installation des affaires	Préparation de la boisson chaude Accueil des jeunes Animation du temps de discussion Vérification rangement affaires
Regrou- pement 14H15 - 14H45	Regroupement et tour de parole Lancement de l'organisation	Distribution de la parole Gestion de l'organisation
Préparation 14H45 - 18H	Courses et cuisine du repas, installation déco / salle, préparation de l'activité de la soirée par les jeunes	Animation / Accompagnement
Activité 18H - 19H	Activité prévue par les jeunes	Accompagnement Garant du bon déroulement
Repas 19H - 20H	Temps de repas / rangement / vaisselle	Partage du temps de repas Garant du bon déroulement

Activité 20H - 20H30	Petite activité supplémentaire prévue par les jeunes	Accompagnement Garant du bon déroulement
Fin d'accueil 20H30 - 21H	Bilan, rangement et fin d'accueil	Animation du bilan Rangement Gestion du départ des jeunes (retour en minibus si nécessaire)

3.3 Projet d'animation et activités

Pour cette période quatre projets d'animation distincts (cuisine, spectacle, création, et extérieur) et un stage (comédie musicale) sont proposés.

Comme présenté plus haut, dans les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre à leur réalisation, une grande place sera laissée aux jeunes quant aux choix et à l'organisation des journées. Cependant, des activités sont imaginées, construites et proposées par l'équipe :

	LUNDI 8	MARDI 9	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENREDI 12
CUISINE	CHOCOLATERIE YÉRÊ À RECOUBEAU Atelier de fabrication et dégustation	PISCINE DE DIE + RECETTE SURPRISE Réalisation d'une recette et dégustation à l'aveugle	JOURNÉE ENQUÊTE À VALENCE Jeu de piste : la recette magique	PISCINE DE DIE + CUISINE MANGA Dessin kawaii et cuisine (mochis, bubble tea...)	SOIRÉE UN DÎNER PRESQUE PARFAIT Déco, activité et repas préparés par les jeunes
SPECTACLE	DELTA PARK Jeux aquatiques au lac de Vercheny	PISCINE DE DIE + JOURNÉE MUSIQUE Karaoke - danse	GROTTE DE CHORANCHE Visite spectaculaire	PISCINE DE DIE + JEUX THÉÂTRAUX Joue la star - mimes	SOIRÉE SPECTACLE Préparation du repas du soir et comédie musicale
* STAGE COMÉDIE MUSICALE Inscription sur toute la semaine et spectacle vendredi soir à partir de 18h (voir flyer joint)					
CRÉATION	GRAFF À CREST Découvrir le graff dans les rues de Crest	PISCINE DE DIE + BRICOLAGE / GRAFF Création de jeux et expression en graff	VIA-FERRATA AU CLAPS et ateliers land-art	PISCINE DE DIE + CRÉATION POKÉMONS (dessin, éléments naturels, collage 3D...)	SOIRÉE EXPOSITION Installation de l'expo et préparation du buffet pour le vernissage
EXTÉRIEUR	PLAN D'EAU DES ISCLES À VEYNES Baignade et jeux extérieurs	PISCINE DE DIE + GÉOCACHEUR Création et installation dans Die	FORÊT DE SAOU Serious game et exploration de la forêt	EXPLORATION CRÉTOISE Avec les jeunes de la MJC Nini Chaize	SOIRÉE PIQUE-NIQUE EN FORÊT Préparation et départ en forêt

Ce programme est susceptible d'évoluer selon les disponibilités des partenaires et les conditions d'accueil

4) L'équipe

4.1 Composition et fonctions

L'équipe de l'accueil de loisirs jeunes de Die pour l'été 2024 est composée de :

- **Ambre Sarasua**, directrice de l'accueil de loisirs sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice), d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice) et du PSC1.

Elle aura pour fonctions de diriger les personnels et d'assurer la gestion de l'accueil de loisirs (humainement, matériellement et financièrement) ; de mettre en œuvre le projet éducatif de l'association, d'établir et de mettre en œuvre avec son équipe d'animatrices le projet pédagogique du centre de loisirs pour la période dans le cadre réglementaire des ACM ; de coordonner et former son équipe ; de développer les partenariats et la communication ; de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

- **Sara BENHMEIDA**, animatrice sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un BTSA Gestion et Protection de la Nature, lui conférant l'équivalence BAFA.
- **Kévin HUMBLLOT**, animateur de proximité sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tout Public.
- **Aurélié RABINE**, éducatrice de prévention sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée.

Être animatrice en accueil de loisirs c'est s'engager dans une mission d'intérêt général et assumer la responsabilité des jeunes.

Ils auront pour fonctions d'assurer la sécurité physique et morale des enfants ; de participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, au sein de l'équipe, dans le respect du cadre réglementaire ; d'encadrer et d'animer les temps de vie quotidienne et les activités / sorties ; d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ; de participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

- **Laurence PARIS**, intervenante musique sur le stage "Comédie musicale" du 15 au 19 juillet. Titulaire du BAFA
- **Zou LIGERET**, intervenante théâtre sur le stage "Comédie musicale" du 15 au 19 juillet.
- **Frédéric VIRET**, guide de haute montagne, accompagnateur de la via-ferrata au Claps le mercredi 24 juillet.

4.2 Fonctionnement d'équipe

Lors des deux jours de préparation de l'été de l'équipe, le projet pédagogique est validé de manière collective. Ainsi il deviendra le témoin d'un travail sur des valeurs et des ambitions partagées, que chaque individu s'engage à respecter et à mettre en œuvre.

En période d'accueil, la directrice viendra sur place une heure avant l'accueil et l'équipe complète se rejoint 30 minutes avant, pour faire la mise en place du centre, préparer le matériel nécessaire aux activités et pour échanger sur la journée, la répartition des rôles, des groupes, répondre aux questions, etc. Cela est aussi un moment informel où l'équipe peut partager et créer du lien. De même, un temps plus ou moins long est pris en fin de journée pour échanger sur les ressentis, l'organisation, les questionnements, les informations importantes dans l'objectif d'améliorer la proposition d'accueil les jours suivants.

De plus, une fois par semaine une réunion plus conséquente est organisée en fin de journée, pour faire un bilan collectif et/ou un temps de formation.

Tous les jours un roulement de pauses (30 minutes) est mis en place au moment du temps calme après le repas.

4.3 Formation

En amont ou en début de période, les animateurices sont invité.es à formaliser des objectifs personnels d'évolution dans leur pratique d'animation, travaillés en lien avec la direction. De plus, des temps de formation collective interne à l'équipe peuvent être apportés lors de réunions.

5) Évaluations

5.1 Evaluation du projet

- **Par les jeunes**

Tous les soirs, lors du goûter, un bilan est effectué. Iels peuvent partager ce qu'ils ont apprécié et ce qui leur a déplu. Il leur est également demandé en fin de période de citer les activités qui les ont le plus marqué.

- **Par les parents**

Lors des derniers jours de l'accueil, il est proposé aux parents d'évaluer le projet réalisé.

- **Par l'équipe d'animation**

Une évaluation quotidienne du projet de fonctionnement est effectuée par l'équipe, ce qui amène parfois à des modifications du projet pédagogique. De plus, une réunion collective est organisée en fin de période pour évaluer les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs pédagogiques et en dégager des pistes d'amélioration.

- **Par la direction**

Rédaction d'un bilan global en appui avec toutes les évaluations sur les lieux, le fonctionnement, l'équipe, le projet pédagogique etc, remis en fin de période à l'organisateur.

5.2 Evaluation de l'équipe

- **Evaluation formative des animateurices**

Un outil d'auto-évaluation, basé sur les fonctions de l'animatrice, est proposé à toutes en début de période. Cela permet de se situer dans sa pratique et d'en dégager des objectifs de formation. Puis un bilan en milieu et fin de période permet de revenir sur ses objectifs de début de séjour, d'auto-évaluer l'évolution de sa pratique et d'avoir le retour de la direction sur son travail.

- **Evaluation de la direction**

La directrice utilise également l'outil d'auto-évaluation basée sur les fonctions de l'animation pour faire évoluer sa pratique au cours de la période. Ce qu'elle réalise aussi avec les fonctions de la direction. Puis lors des bilans en milieu et fin de période, elle a le retour de l'équipe sur son travail.